



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
53	5	9	11

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

Politique de la ville : convention de partenariat et de financement dans le cadre de la compétence de la politique de la ville de Haut Bugey Agglomération.

Rapporteur : M. VAREYON

Depuis le 1er janvier 2018, Haut-Bugey Agglomération -HBA est compétente en matière de Politique de la ville.

Elle a en charge le pilotage, l'animation et la coordination, du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), de la Gestion Sociale Urbaine de Proximité, des orientations du Contrat de Ville, des dispositifs contractuels de développement urbain, ainsi que des dispositifs locaux de la prévention de la délinquance.

S'agissant d'une compétence ciblée sur le territoire, il est proposé de reconduire le partenariat avec la ville d'Oyonnax pour bénéficier des personnels de la ville, ayant une fine connaissance des dispositifs, ainsi qu'une bonne expertise de terrain sur le secteur des Quartiers Prioritaires.

Cela représente un total de 2.1 ETP (1 poste de coordination à 0.8 ETP, 1 agent de concertation pour 0.8 ETP et 0.5 ETP pour le secrétariat).

Une première convention de partenariat a été signée en 2019 entre la ville d'Oyonnax et l'agglomération, en cohérence avec le contrat de ville 2015 – 2023, pour fixer les modalités techniques, administratives et financières.

A l'aune du prochain contrat 2024 – 2030, avec l'accord des parties, il est proposé de renouveler cette convention de partenariat, pour une première durée de 3 ans, avec des conditions similaires.

Haut- Bugey Agglomération remboursera à la ville d'Oyonnax les charges salariales des personnels en charge de la mise en œuvre de la Politique de la Ville.

Le Conseil d'agglomération,
Par 64 voix pour,

- **APPROUVE** les modalités fixées par convention cadre de partenariat et de financement de la Politique de la ville qui lie la ville d'Oyonnax et HBA pour une durée de trois ans (01/01/2024 au 31/12/2026).

- **AUTORISE** le Président à la signer.

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke on the right and a loop on the left.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Politique de la Ville : convention de partenariat et de financement dans

Objet de l'acte : le cadre de la compétence de la politique de la ville de Haut-Bugey
Agglomération.

.....
Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 180724_2024101

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-180724_2024101-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 13-Politique-ville.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-
180724_2024101-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°13.pdf (21_DO-001-200042935-20240718-180724_2024101-
DE-1-1_2.pdf)

Convention